



MAIRIE DE RUE

RUE, le 27 août 2019

AVIS

*_*_*_*_*

Conformément aux articles L2121-7 à L2121-10 et à l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le

MARDI 3 SEPTEMBRE 2019 à 19 H

à la Mairie, avec l'ordre du jour suivant :

1 AFFAIRES GENERALES

Dénomination de la salle polyvalente rue du Four

2 FINANCES

Modification des tarifs du cimetière

Echange de marais (délibération du 20/08/19)

Renouvellement du bail de chasse

3 COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES / DROIT D'INITIATIVE

**Le maire,
Richard RENARD**

